

BILAN DE COMPÉTENCES



PUBLIC CONCERNÉ

Demandeurs d'emploi, indemnisés ou non, qui souhaitent reprendre ou occuper un emploi salarié ou qui envisagent de créer leur activité.

Les cadres, ainsi que les jeunes à la recherche d'un premier emploi, peuvent en bénéficier.



29 Bis Rue du Point du Jour
02000 LAON

Tél. : 03 23 23 90 80

Fax : 03 23 23 90 89

cfp02@wanadoo.fr

<http://www.cfp02.info/>

Objectif de l'action

Permettre de faire le bilan de son expérience professionnelle, de ses compétences et savoir-faire, afin de réorienter efficacement son projet professionnel.

Déroulement de l'accompagnement

Entretiens individuels.

Présentation de l'action

- **Entretien d'accueil** (contractualisation du bilan, mise en place du parcours).
- **L'investigation** (bilan des compétences professionnelles, des compétences transférables vers d'autres métiers, points forts, point de vigilance, élaboration du projet professionnel).
- **L'adéquation des pistes professionnelles** au marché du travail (enquêtes auprès des professionnels, état du marché de l'emploi, pratiques de recrutement...).
- **La formalisation du projet professionnel** (technique de recherche d'emploi, rencontre avec les organismes de formation...).



Durée de la prestation

20 H réparties sur 6 semaines



Lieux d'intervention

02000 Laon – 02300 Chauny – 02140 Vervins

NOTES

.....

.....

.....

.....